

SECURISER VOS CONTRATS DE TRAVAIL

1 jour

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser l'environnement légal du contrat de travail
- ✓ Connaître les cas de recours aux contrats d'exception
- ✓ Rédiger les clauses sensibles et les avenants
- ✓ Prévenir les contentieux

PUBLIC

Toute personne ayant à mettre en place un contrat de travail

PRE REQUIS

Aucun

PROGRAMME

Connaître les obligations et les formalités administratives liées à l'embauche

- Connaître les éléments essentiels afin de recruter sans discriminer
- Savoir recourir et déterminer aux contrats d'exception sans risquer la requalification
- Savoir respecter les formalités administratives

Optimiser la rédaction du contrat à Durée Indéterminée (CDI) et procéder à sa modification

- Connaître les clauses obligatoires du contrat
- Sécuriser les clauses spécifiques du contrat
- Savoir distinguer les clauses licites des clauses illicites
- Savoir procéder à une modification du contrat de travail
- Savoir procéder à une modification des conditions de travail

Le Contrat à Durée Déterminée (CDD) et le Contrat de Travail Temporaire (CTT)

- Connaître les cas de recours et les interdictions
- Savoir fixer la durée du contrat et procéder au renouvellement des contrats
- Veiller au respect des droits des salariés sous CDD et CTT

Contrat de travail à temps partiel

- Connaître les clauses obligatoires du contrat

Les autres contrats d'exception : contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation

- Connaître les cas de recours et les interdictions

MODALITES D’EVALUATION D’ATTEINTE DES OBJECTIFS

Evaluation des compétences en début et en fin de formation

Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)

Questionnaire d’évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L’APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée

Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l’action et les résultats de l’évaluation des acquis de la formation

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D’ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques, d'outils opérationnels et de méthodes

Cas pratiques directement liés aux situations professionnelles rencontrées par les participants

Mises en situation

Partage d’expériences

Éléments matériels :

Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l’organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l’organisme de formation